

Conseil d'UFR du 13 juin 2018

Compte-rendu

Informations du directeur :

Tout d'abord, la direction de l'EMS tient sincèrement à remercier tous les enseignants et les personnels administratifs pour leurs efforts prolongés durant les grèves et les blocages du semestre dernier.

Malgré quelques « *dommages collatéraux* » inévitables du fait de l'ampleur des perturbations, nous avons pu assurer à nos étudiants le passage de tous les examens dans des conditions très correctes (même si parfois un peu éloignées). La direction adresse aussi ses remerciements à l'équipe présidentielle pour le soutien logistique apporté à l'occasion des examens dans les centres extérieurs.

Au-delà de ces aspects, les informations essentielles à noter sont :

- Sur les recrutements :
 - 1 PR : non pourvu malgré la présence de candidats
 - 1 MCF pour renforcer la licence (plan Parcoursup) : Alexandra Roy
 - 1 PRAG : qui avait été promis mais retardé : Matthieu Jacq

- Sur les nouveaux diplômés en apprentissage qui vont ouvrir en septembre 2018 :
 - Le M1 Trésorerie (M. Erwan Le Saout)
 - Le M1 SIC (Mme Selmin Nurcan)
 - Le M2 IMT (M. Florent Pratlong)

- Sur le nouveau diplôme co-accrédité par l'EMS, l'IAE, l'ESCP et Paris 2 : Management de la transformation numérique (dirigé par le Pr Alexandre Steyer)

- Sur le nouveau DU créé avec l'IAE dans le domaine de l'évaluation des entreprises et des actifs financiers (par les professeurs Philippe Raimbourg et Eric Lamarque)

La direction félicite les collègues pour leur dynamisme ... car « construire » un diplôme co-accrédité, un DU ou un master en apprentissage n'est pas simple. Erwan Le Saout signale que les ouvertures des formations en apprentissage constituent en effet un succès pour l'EMS. Néanmoins, la stratégie du développement de l'apprentissage ne pourra se réaliser que si on nous attribue des locaux. Or les mètres carrés sont de plus en plus difficiles à trouver.

Réflexions sur la dématérialisation des dossiers dans e-candidats : pour cette première expérience, beaucoup de critiques sont exprimées par les responsables de diplômes et par les personnels administratifs. L'aide qui nous avait été promise par la DEVE n'a vraiment pas été à la hauteur de nos besoins. Il faut absolument améliorer les processus pour que l'année 2019 se passe mieux.

Erwan Le Saout signale que la dématérialisation et les difficultés qu'elle engendre sur les recrutements ne doivent pas masquer notre peine à communiquer sur nos diplômes. Pierre Médan pense que le récent recrutement d'une chargée de communication devrait contribuer à améliorer la visibilité de nos diplômes.

Changements dans les secrétariats : afin de mettre en cohérence le système LMD (masters tubulaires), il est prévu dès que possible de réorganiser les secrétariats afin qu'ils fonctionnent eux aussi en tube. Ces changements sont délicats et occasionneront sans doute quelques difficultés ; je vous remercie par avance d'être compréhensifs.